

**CONCOURS EXTERNE, INTERNE ET 3<sup>ème</sup> CONCOURS  
D'ASSISTANT TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE  
ET DES BIBLIOTHÈQUES**

**SESSION 2021**

**ÉPREUVE DE NOTE**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**Rédaction d'une note à l'aide des éléments d'un dossier portant sur la spécialité choisie par le candidat au moment de l'inscription.**

Durée : 3 heures  
Coefficient : 3

**SPECIALITE : BIBLIOTHÈQUE**

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 25 pages**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques au sein de la médiathèque de Cultureville (35 000 habitants).

Lors d'un échange avec le directeur de la médiathèque, le maire-adjoint délégué à la Culture a évoqué la volonté de la ville de développer son action dans le domaine de l'éducation aux médias et à l'information.

Dans ce contexte, votre directeur vous demande de rédiger à son attention, exclusivement à l'aide des documents joints, une note sur le rôle des bibliothèques dans l'éducation aux médias et à l'information.

### Liste des documents :

- Document 1 :** « Les jeunes et l'information : une étude du ministère de la Culture vient éclairer les comportements des jeunes en matière d'accès à l'information » - Communiqué de presse - *culture.gouv.fr* - 27 juillet 2018 - 2 pages
- Document 2 :** « Déclaration de l'IFLA sur les fausses nouvelles » - *ifla.org* - 20 août 2018 - 2 pages
- Document 3 :** « Les bibliothèques à l'offensive contre la désinformation » - J. Chetrit - *La Gazette des Communes* - 4 juin 2018 - 3 pages
- Document 4 :** « Il faut réguler le marché de l'information sur Internet » (extrait) - M. Mashaal - *Pour la Science* n° 472 - Février 2017 - 2 pages
- Document 5 :** « Programme de formation : bibliothèque départementale de la Somme » (extrait) - *bibliotheque.somme.fr* - Avril 2019 - 1 page
- Document 6 :** « Salomé Kintz : "les ateliers info-intox de la BPI permettent d'aller au-delà du premier clic..." » - B. Texier - *Archimag* n° 319 - Novembre 2018 - 2 pages
- Document 7 :** Extrait de support diffusé lors de la journée professionnelle « Education aux médias et à l'information en bibliothèque » - I Féroc Dumez - *twitter.com/AgenceduLivre* - 17 juillet 2019 - 6 pages
- Document 8 :** Guide pratique « Education aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique » (extrait) - Bibliothèque publique d'information - *pro.bpi.fr* - 2020 - 4 pages
- Document 9 :** « Les promeneurs du net arrivent en Gironde ! » - S. Lahitete - *echosciences.nouvelle-aquitaine.science* - 17 janvier 2019 - 1 page

### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*



## Communiqué de presse

Paris, le 27 juillet 2018

# Les jeunes et l'information : une étude du ministère de la Culture vient éclairer les comportements des jeunes en matière d'accès à l'information

Dans un contexte de profondes transformations des modes de production, de diffusion et de consommation de l'information, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture a souhaité disposer d'un diagnostic approfondi sur les pratiques de consommation de l'information par les jeunes générations (15-34 ans). Pour ce faire, elle a confié le soin à Médiamétrie de produire une analyse de ces pratiques.

L'étude constate que les jeunes sont plus équipés en terminaux mobiles que la moyenne (les 15-34 ans sont 89,9 % à détenir un smartphone, contre 69,2 % des 15 ans et plus)<sup>1</sup> et davantage connectés (97 % des 15-34 ans ont accès à Internet, contre 93% de l'ensemble de la population).<sup>2</sup>

Les jeunes sont d'importants consommateurs de contenus d'information en mobilité. Ils font en particulier un usage intense des réseaux sociaux :

- 71% des 15-34 ans consultent quotidiennement l'actualité via les réseaux sociaux, ces derniers étant, pour cette génération, le premier mode d'accès à l'information.
- 69% consultent quotidiennement l'actualité sur leur smartphone, premier support utilisé pour consulter l'actualité, devant le téléviseur (61%) et l'ordinateur (51%). De manière plus générale, l'étude relève une perte de vitesse des médias traditionnels (télévision linéaire, radio parlée, presse écrite).
- 32% des 15-34 ans passent uniquement par les réseaux sociaux ou les moteurs de recherche pour accéder à des contenus d'information en ligne.

L'étude montre que, contrairement aux idées reçues, les jeunes s'intéressent beaucoup à l'actualité :

- 93 % déclarent s'intéresser à l'information, selon une intensité plus ou moins élevée.
- 15 % se déclarent même « accros à l'information ».
- Seuls 7 % des jeunes affirment ne pas s'intéresser à l'actualité.

Elle démontre aussi les effets bénéfiques et pérennes de l'éducation aux médias et à l'information (EMI) sur les comportements informationnels des jeunes. 34% des jeunes de 15-34 ans déclarent avoir bénéficié d'une action d'EMI dans le cadre scolaire (expériences de création de médias,

<sup>1</sup> Source : Observatoire des Usages Internet (T4 2017) – Médiamétrie

<sup>2</sup> Source : Home Devices (T4 2017) – Médiamétrie

séances de visionnage et de décryptage de vidéos d'information, participation à la semaine de la presse et des médias à l'école...), parmi eux :

- 22 % se déclarent « accros à l'information » contre 12 % pour ceux n'ayant pas bénéficié d'une action d'EMI,
- 87% consultent quotidiennement des contenus d'information en ligne, contre 75 % pour ceux n'ayant pas bénéficié d'une action d'EMI,
- 65 % vérifient souvent les informations auxquelles ils accèdent, contre 42 % pour ceux n'ayant pas bénéficié d'une action d'EMI.

Ce résultat vient confirmer la pertinence de la priorité accordée en faveur de l'EMI avec le doublement des moyens qui lui sont consacrés. L'objectif est de permettre, d'ici la fin du quinquennat, qu'elle devienne un passage obligé pour tous les enfants, et donne la capacité de faire preuve d'esprit critique et de discernement face à la profusion de l'information en ligne.

Le ministère de la Culture remercie Médiamétrie et l'ensemble des professionnels qui ont contribué à cette étude qui nourrit utilement les réflexions en cours.

*[Source : Médiamétrie, Enquête en ligne auprès d'un échantillon de 2000 internautes de 15-34 ans – Novembre 2017]*

#### **Contacts**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
service-presse@culture.gouv.fr  
www.culture.gouv.fr



International Federation of  
Library Associations and Institutions

## Déclaration de l'IFLA sur les fausses nouvelles

La Fédération Internationale des Associations et des Institutions de Bibliothèques (International Federation of Library Associations and Institutions, IFLA) est très préoccupée par le phénomène des « fausses nouvelles », et en particulier les décisions politiques censées y remédier. Cette déclaration contient des recommandations à l'attention des gouvernements et des bibliothèques, et sera accompagnée par une boîte à outils dédiée.

### Contexte

Le progrès économique et social repose sur la possibilité pour les individus de prendre de meilleures décisions pour eux-mêmes et leur collectivité. Ceci dépend à son tour de l'accès à une information de qualité, d'une éducation à l'information adéquate, et d'une capacité d'exercer son esprit critique. Des articles faux ou trompeurs prétendant être factuels – dans la mesure où on leur accorde crédit – risquent donc de compromettre ce processus de prise de décision.

Les mensonges délibérés, les représentations fausses et les canulars ne sont en rien nouveaux. En revanche, du fait des technologies numériques, il est de plus en plus facile pour tout un chacun – et pas seulement pour des gouvernements ou des intervenants bénéficiant de moyens étendus – de créer, de répandre et de partager de tels éléments plus loin et plus vite que jamais.

Pour autant, notre compréhension de l'impact des « fausses nouvelles » et de la motivation de ceux qui les créent et les partagent, demeure limitée et nécessite d'être mise à jour en permanence afin de refléter les changements qui interviennent dans les domaines social, politique et technologique.

Malheureusement, le concept de « fausse nouvelle » sert de plus en plus de justification renouvelée à une forme de censure très traditionnelle. La fortune de cette expression de « fausses nouvelles » a été utilisée pour légitimer des lois ou des réglementations dont l'impact sur la liberté d'expression est disproportionné, ou qui simplement renforcent la position des médias et des sources d'information traditionnelles, au détriment des nouveaux médias.

### Les fausses nouvelles et des bibliothèques

Les bibliothèques ont le devoir institutionnel et moral d'aider leurs usagers à accéder à des informations fiables et sincères. Ce rôle est plus important que jamais à une époque où les « fausses nouvelles » constituent un phénomène manifestement de plus en plus répandu.

Au niveau individuel, le travail mené par les bibliothèques pour développer une éducation aux médias et à l'information significative peut aussi contribuer à aider les citoyens à évaluer de façon critique la crédibilité et la pertinence des sources d'information.

Le [Manifeste de l'IFLA sur l'Internet](#) (2014) et la [Déclaration sur la culture numérique](#) (2017) soulignent le rôle des bibliothèques dans l'aide apportée aux individus pour maîtriser le potentiel des outils numériques, y compris à travers l'esprit critique. L'IFLA s'est impliquée depuis de nombreuses années dans des initiatives mondiales relatives à l'éducation aux médias et à l'information, et a produit des outils tels que l'infographie sur [L'identification des fausses nouvelles](#).

L'IFLA s'est engagée de longue date dans la défense de la liberté de l'accès à l'information et de la liberté d'expression. Il est évident que toute restriction en la matière – au moyen de la censure ou d'un

blocage de l'accès aux ressources numériques et à l'Internet – doit être limitée au maximum. Ceci comprend les [Principes de Manille](#) sur la responsabilité des intermédiaires.

Pour ces raisons l'IFLA appelle les gouvernements à :

- Ne pas faire voter des lois qui auraient un impact disproportionné sur la liberté de l'accès à l'information et la liberté d'expression, notamment à travers des « interdictions » de « fausses nouvelles » largement ou vaguement définies, ou d'autres restrictions de l'accès aux ressources numériques et à l'Internet.
- S'assurer que le socle réglementaire de l'Internet ne crée pas d'incitation à restreindre la liberté d'expression d'une manière indésirable.
- Faire preuve de mesure en se référant aux « fausses nouvelles » afin d'éviter de les légitimer en tant qu'excuse pour la censure.
- Investir dans des programmes d'éducation aux médias et à l'information à tous les niveaux et au bénéfice des gens de tous âges de manière à répondre aux besoins d'aujourd'hui, notamment à travers les bibliothèques et les écoles, dans le cadre des efforts plus largement consentis pour parvenir aux cibles de l'Agenda UN 2030 en matière d'éducation.
- Soutenir la recherche touchant :
  - la manière dont l'information est créée et partagée en ligne, tout en respectant la vie privée des usagers ; et
  - Les modèles publicitaires qui sont susceptibles de distordre la manière dont l'information est affichée et partagée.
- Travailler avec tous les partenaires pertinents à promouvoir l'importance de la qualité de l'information, en s'assurant que les voix nouvelles ou différentes ne soient pas exclues du débat.

L'IFLA encourage ses membres à :

- Souligner l'importance de l'éducation aux médias et à l'information en tant que pilier du développement et de sociétés harmonieuses, et que réponse aux inquiétudes relatives aux « fausses nouvelles ».
- Continuer à soutenir les programmes, stratégies, partenariats et partages d'informations promouvant la culture numérique.
- Défendre l'importance de la liberté d'expression et la liberté d'accès à l'information.

*Adopté par le Conseil d'administration de l'IFLA le 20 août 2018*

## INNOVATIONS & TERRITOIRES

### POURQUOI?

Les bibliothèques, vouées à la diffusion des savoirs, ont la responsabilité de penser des outils pour développer l'esprit critique de leurs publics.

### POUR QUI?

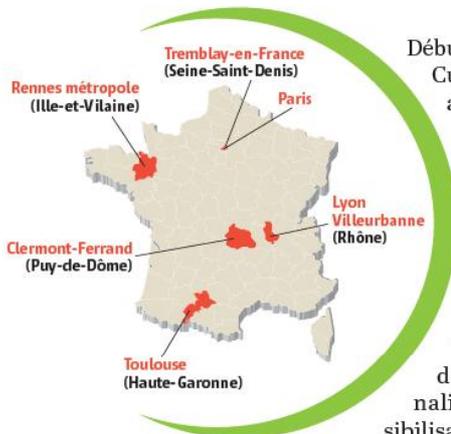
Les activités visant à comprendre la fabrique de l'information et à discerner les vraies des fausses nouvelles s'adaptent aussi bien aux enfants et adolescents qu'aux adultes.

### COMMENT?

Conférences et ateliers pratiques, parfois en collaboration avec l'école et avec un journaliste en résidence, sont les principaux modes de sensibilisation des usagers.

## Culture

# Les bibliothèques à l'offensive contre la désinformation



Début mars, la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, a présenté les grandes lignes d'un nouveau plan pour l'éducation aux médias. Avec un budget doublé pour atteindre 6 millions d'euros, il consiste en « une amplification sans précédent de l'action des associations et de l'engagement des journalistes qui font cette sensibilisation dans les écoles » et « un même déploiement au sein des bibliothèques médiathèques ».

« Depuis les attentats de 2015 et la médiatisation de certaines théories complotistes, le nombre de demandes d'interventions autour des médias a considérablement augmenté dans les bibliothèques », remarque Céline Raux, responsable du service de la formation des usagers à la bibliothèque de l'université Paris 8. Auteure, en 2016, du mémoire « bibliothèques et désinformations dans l'infosphère numérique » pour l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), elle estime que ce sujet « est devenu à la mode ». « Au début, les bibliothécaires accompagnaient plutôt des actions sur le pluralisme des médias et la liberté d'expression, puis il y a eu d'autres initiatives autour de la diffusion d'intox qui les placent davantage dans un rôle de



#### AVANTAGE

Les bibliothèques, lieux d'accès à la culture, sont perçues comme des prescripteurs de confiance.



#### INCONVÉNIENT

Faute de formation, certains bibliothécaires se sentent peu légitimes et s'appuient sur d'autres professionnels.

prescripteur en ce qu'ils aident leurs usagers à distinguer les bonnes des mauvaises informations», observe Céline Raux.

Pour Mike Rault, responsable des services numériques à la médiathèque Boris-Vian à Tremblay-en-France (34600 hab., Seine-Saint-Denis), « la fracture numérique n'est plus sur l'objet mais l'utilisation des objets. Lorsque l'on parle de réseaux sociaux dans nos ateliers dédiés au numérique, les usagers sont confrontés dès le départ aux notions de

trolls ou de fake news. Les bibliothèques peuvent avoir une réponse locale à un problème global ».

#### « LA TERRE N'EST PAS RONDE »

Dans sa médiathèque, qui accueillera prochainement un journaliste en résidence, Mike Rault coanime des ateliers, à la demande de la direction des affaires culturelles de la ville, sur la vérification des sources et l'analyse d'une image. Parmi les participants, des adolescents qui sont, selon lui, un public difficile d'accès. « Pourtant, si l'on parvient à créer un lien avec un adolescent, il y aura forcément un écho avec son entourage et on pourrait indirectement toucher d'autres personnes qui ne viennent pas forcément à la



Par des ateliers, la médiathèque de Toulouse cherche à développer l'esprit critique de ses usagers et à dénouer leur rapport conflictuel aux médias.

C. HENARD CC BY SA

médiathèque», assure-t-il. Il est partisan d'un effort supplémentaire de médiation qui passe par l'organisation d'actions hors-les-murs dans les cinémas et les maisons de quartier.

A Paris, la Bibliothèque publique d'information accueille des collégiens pour leur apprendre les bases de la recherche documentaire afin d'aller au-delà, par exemple, des premiers résultats affichés par Google. En concentrant la session autour de contro-

verses comme «la Terre n'est pas ronde» ou «les filles sont moins douées pour les sciences», les bibliothécaires attendent des participants qu'ils soient à même de croiser leurs sources, de les analyser et de commenter à l'oral celles qu'ils ont sélectionnées. «C'est le début d'une démarche. Nous préférons accompagner la réflexion plutôt que vouloir à tout prix les convaincre», explique Nathalie Daigne, cheffe du service «développement des publics».

#### L'EXPERTE

**KARINE AILLERIE**, chercheuse à la direction de la recherche et du développement sur les usages du numérique éducatif au réseau Canopé

### «Même les jeunes ont besoin d'être formés aux contenus numériques»

«La désintermédiation apparente du numérique, où tout est facile d'accès, ne fait que renforcer la légitimité de la médiation en bibliothèque. Il ne faut pas partir du préjugé que les jeunes n'ont pas besoin d'être formés au numérique. Ils n'ont pas tous le recul pour déchiffrer les contenus en fonction

de leur âge, de leur milieu familial ou amical, etc. L'éducation aux médias doit s'adapter à ces différences. Dans les activités, il ne faut pas non plus cloisonner les médias traditionnels et les réseaux sociaux, mais regarder les spécificités du numérique au regard des autres supports d'information.»

#### MILITANTS DE LA PRATIQUE

Aux côtés des partisans du décryptage, certains bibliothécaires militent pour la pratique. A la médiathèque de Villeurbanne (147000 hab.), les bibliothécaires ont, par exemple, proposé à des usagers de créer leurs propres fake news. Même logique à la médiathèque de Toulouse (458300 hab.): «Nous nous sommes rapidement rendu compte que ce qui était important dans la question du décryptage était la compréhension de l'information comme un discours construit et médiatique», analyse Charlotte Henard, conservatrice responsable des services aux publics et de la politique d'accueil. Le cycle de conférences sur le modèle économique de la presse a ainsi laissé la place à des ateliers orientés sur le savoir-faire.

Dans le quartier toulousain de la Reynerie, relevant de la politique de la ville, les jeunes ont eu à cœur de «fabriquer eux-mêmes leurs images sur leur quartier», étant critiques des représentations ○●

## INNOVATIONS & TERRITOIRES

●○○ décrites dans les médias. Parallèlement, ils ont collaboré avec des professeurs et des documentalistes au sein des bibliothèques de quartier pour des quiz autour de la presse. «N'étant pas enseignants, nous abordons le développement de l'esprit critique de façon plus ludique et moins contrainte», juge Charlotte Henard, aussi référente scientifique d'une formation de deux jours à l'Enssib sur la presse et les médias dans une bibliothèque territoriale. Ainsi, s'appuyant sur d'autres professionnels de l'information comme des journalistes, la médiathèque cherche à développer l'esprit critique de ses usagers et à dénouer un rapport parfois conflictuel aux médias.

### DES ADULTES DIFFICILES À SÉDUIRE

Certains lieux sollicitent même des journalistes ponctuellement ou en résidence qui mènent en général un projet sur l'ensemble du territoire en lien avec les départements, les établissements scolaires et les associations. C'est l'option choisie par la médiathèque de Jaude à Clermont-Ferrand (141500 hab.), qui a programmé une quarantaine d'ateliers durant deux ans destinés aux enfants âgés de 7 à 11 ans et aux adultes afin d'étudier comment des événements historiques ou récents (chute du mur de Berlin, campagnes présidentielles...) ont été traités. Si le dispositif auprès des enfants était rapidement complet, celui réservé aux adultes a peine à trouver son public. «A la différence des écoles, nous avons un public qui n'est pas captif», analyse Marie Berne, bibliothécaire chargée de l'action culturelle. Et c'est peut-être la carte de l'intergénérationnel que la bibliothèque gagnerait à développer dans ses actions d'éducation aux médias et à l'information.

A Lyon (500700 hab.), lors d'un cycle sur la fabrique de l'information d'une cinquantaine de rendez-vous l'an dernier, les équipes ont développé des ateliers sur l'écriture journalistique en insistant sur la hiérarchisation des informations et l'identification des sources mais aussi des présentations courtes de revues et d'abonnements dont dispose la bibliothèque. Les professionnels ont été ainsi formés à l'écriture web et aux différents outils de participation qu'ils peuvent utiliser pour animer différemment. «Nous essayons de nous former en interne en mutualisant des scénarios d'ateliers et une veille avec les collègues mais il serait intéressant d'avoir accès aux formations du Clemi [Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, ndlr], propose Anne-Cécile Hyvernat, responsable du département «société».

**«N'étant pas enseignants, nous abordons le développement de l'esprit critique de façon plus ludique.»**

Charlotte Henard, conservatrice à la médiathèque de Toulouse

### TÉMOIGNAGE

#### « Les élèves parlent liberté d'expression et coût de l'information face à la caméra »



**SYLVIE AMICE**, chargée de médiation à la bibliothèque Les Champs libres de Rennes métropole (43 communes, 438 900 hab.)

«A Rennes, nous avons d'abord proposé une collaboration avec le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information pour accueillir des élèves lors d'ateliers durant la semaine de la presse. Puis, nous avons généralisé ce dispositif en le proposant à des élèves de CM1 et de CM2, ainsi qu'à des lycéens. Quand les plus jeunes s'intéressent aux formats différents qui existent dans un journal en s'essayant, par exemple, à l'écriture de légendes, les plus grands réalisent des exposés sur ce que signifie aujourd'hui la liberté d'expression, garantir le pluralisme, le coût de l'information etc. Chacun prépare un thème et doit le présenter devant une caméra tenue par un autre élève. Même si les enseignants sont présents, nous ne voulions pas être trop scolaires.»

Cependant, cette médiation présuppose des moyens financiers et humains suffisants à un moment où les bibliothèques sont en pleine reconfiguration et priorisent différemment leurs axes de développement. Par ailleurs, des bibliothécaires soulignent leur envie de bénéficier d'une plus grande visibilité des initiatives lancées par leurs collègues. Une demande partiellement prise en compte par la Rue de Valois qui a déjà précisé que, dans chaque ville de plus de 100000 habitants ou trois par département, une bibliothèque devra servir de «référence» sur la lutte contre la propagation de fausses nouvelles. ● Judith Chetrit

## Sciences sociales

# « Il faut réguler le marché de l'information sur Internet » (extrait)

**Internet bouleverse la façon dont les gens s'informent et fournit une tribune commode à tout individu ou groupe qui souhaite s'exprimer. Mais ces libertés nouvelles s'accompagnent d'effets pervers tels que la diffusion massive de thèses conspirationnistes. Le sociologue Gérald Bronner commente pour nous cette situation.**



© Loïc Thébaud/Rencontres de Cannes

**Gérald BRONNER est professeur de sociologie à l'université Paris-Diderot et membre de l'Académie des technologies.**

La désinformation, qu'elle soit intentionnelle ou inconsciente, a trouvé avec Internet un puissant moyen d'amplification : des idées fausses se propagent massivement et influencent l'opinion publique, comme l'illustre en France la méfiance qui s'est installée vis-à-vis des vaccins. Le nouveau marché de l'information constitué par le Web et ses « réseaux sociaux » pose ainsi aux sociétés démocratiques un défi majeur. Il est essentiel de comprendre les rouages de ce marché si on veut l'améliorer. Mais comment ? Nous avons interrogé Gérald Bronner, sociologue de la croyance et des opinions, qui a notamment publié *La Pensée extrême. Comment des hommes ordinaires deviennent des fanatiques* (PUF, rééd. 2016) et *La Démocratie des crédules* (PUF, 2013).

## POUR LA SCIENCE

Quelle portée ont pour la sociologie les travaux de « sciences sociales computationnelles » de l'équipe italienne de Walter Quattrociocchi (voir son article pages 20 à 29) ?

**GÉRALD BRONNER :** D'abord, ces analyses effectuées sur une masse impressionnante de données permettent de confirmer un certain

nombre d'études sociologiques. En particulier, elles corroborent l'amplification par Internet du biais de confirmation et l'autoenfermement cognitif qui en résulte (point souligné notamment dans mon livre *La Démocratie des crédules*). Et elles montrent que cela est valable tant pour les partisans de théories conspirationnistes que pour les autres catégories d'internautes.

Un autre aspect très intéressant des travaux de l'équipe italienne est de montrer que quand des individus se laissent prendre par une théorie du complot, ils s'attachent avec le temps aux autres théories du même type, et intègrent ainsi la nébuleuse conspirationniste. C'était depuis longtemps une intuition des sociologues de la croyance, mais la voilà confirmée.

[...]

## PLS

Les travaux de Walter Quattrociocchi et ses collègues indiquent que les actions de démystification des théories du complot ont, auprès de ceux qui y croient, un effet contraire à celui souhaité. Faut-il alors renoncer à démentir les idées fausses qui circulent ?

**G. B. :** Pas du tout. Le phénomène mis en évidence est simplement l'effet rebond (ou *back ire*) bien connu en psychologie sociale. Or ce renforcement de la conviction n'est pas forcément durable. Une entreprise de démystification peut produire un résultat au bout d'un temps plus ou moins long, comme on l'a constaté avec les personnes qui parviennent à s'affranchir d'une secte. Autrement dit, la croyance peut s'effondrer sous les coups de boutoir de la réalité.

Par ailleurs, si l'on ne réagit pas aux idées fausses, les indécis ne disposeront pas de contre-arguments et se laisseront influencer encore plus facilement. D'autant que ceux qui s'expriment le plus sont généralement les plus croyants, les incrédules étant indifférents ou moins motivés. Pour la population des indécis, et notamment pour les jeunes, dont les opinions et la vision du monde sont encore malléables, et le sens critique encore faible, il est donc fondamental d'apporter la contradiction. Même si c'est un travail de Sisyphe.

[...]

## PLS

Pour en revenir aux théories du complot et aux fausses informations, elles ont toujours existé. Que change Internet à l'affaire ?

**G. B. :** Internet est une technique qui change la donne, c'est sûr. D'abord, ces points de vue marginaux existaient avant, mais ils étaient confinés dans des espaces de radicalité et étaient refoulés à l'entrée du marché de l'information, par les professionnels de ce domaine. Ce marché est devenu dérégulé, ce qui permet à tous les points de vue de s'exprimer sur la place publique. Les "coûts d'entrée" sur le marché de l'information sont devenus quasi nuls, de sorte qu'aujourd'hui n'importe quel individu peut l'alimenter, pour le meilleur ou pour le pire. Un autre point est qu'Internet permet d'accumuler des argumentaires, alors que jadis la diffusion par le

## 30 ] Sciences sociales

bouche-à-oreille limitait le volume d'arguments, en raison des limitations de la mémoire humaine. Cela rend plus performantes les théories du complot et autres rumeurs infondées. Les conséquences sont mesurables. Par exemple, vers 2000, environ 9 % de nos concitoyens étaient méfiants vis-à-vis des vaccins ; aujourd'hui, ils sont près de 40 % ! Même si corrélation ne signifie pas causalité, on peut difficilement douter qu'Internet fertilise l'empire des croyances.

## PLS

**Ne faut-il pas aussi invoquer une moindre confiance dans les autorités politiques et technocratiques ?**

G. B. : Oui, évidemment, il y a avec Internet un effet de loupe qui nuit à la réputation de ces autorités. C'est ce que j'ai appelé le paradoxe de la transparence. En donnant accès à n'importe quelle information compromettante (corruption, malversations, comportements sordides, etc.), Internet confère à ce type d'information une visibilité plus grande. Ce n'est pas en soi un mal, mais, en raison d'un biais cognitif, l'individu tend à croire que plus un phénomène est visible, plus il est représentatif. Cela a assurément contribué à la défiance actuelle vis-à-vis du monde politique, des médias, de l'expertise scientifique. Comme avec les théories du complot, Internet constitue une chambre d'écho des pentes pas forcément les plus honorables de l'esprit humain.

## PLS

**Pourquoi, selon vous, faut-il lutter contre les théories conspirationnistes ?**

G. B. : La première raison est que, comme l'ont montré récemment des chercheurs hollandais (Jan-Willem van Prooijen et ses collègues), il y a un lien fort entre la croyance aux théories du complot et la radicalité, l'extrémisme politique en particulier. On constate ainsi qu'il y a peu de terroristes djihadistes qui n'ont pas cédé aux théories conspirationnistes. De même, aux États-Unis, les tueurs de masse (*mass murderers*) sont souvent des personnes qui ont été influencées par de telles théories. Il ne faut pas minimiser l'impact de ces théories sur le comportement des gens. Elles proposent en effet une lecture totalement manichéenne du monde, dont des « méchants » tireraient les ficelles. Si l'on y croit, on a envie de retourner la table, ça se comprend ! C'est pourquoi il faut combattre ce type de théories, d'autant qu'elles peuvent facilement séduire les jeunes esprits en

formation. Il est complètement irresponsable de la part de certains collègues de critiquer cette lutte au prétexte que ce serait une entreprise de normalisation de la pensée. Cela relève tout simplement du relativisme !

## PLS

**Pourtant, certaines théories du complot ne méritent-elles pas considération ?**

G. B. : Qu'il existe ou qu'il ait existé de réels complots est une évidence. Mais les théories conspirationnistes dont on parle, outre leurs conséquences négatives évoquées, ont des formes d'administration de la preuve totalement hétérodoxes. On est, dans le conspirationnisme plus qu'ailleurs, indifférent à la discussion rationnelle. Si l'on demandait aux tenants d'une théorie du complot, par exemple celle relative à la tuerie de *Charlie Hebdo*, ce qui les convaincrat que leur théorie est fautive, ils ne sauraient pas répondre : les conspirationnistes adoptent des positions non réfutables. En science, c'est le contraire : aucune théorie n'y survit si elle

## Pour rétablir une forme d'équilibre, un point central est l'architecture des choix proposés aux internautes

n'est pas réfutable. Ce qui caractérise aussi les conspirationnistes, c'est qu'ils font des hypothèses non nécessaires et qu'ils cherchent à tout prix à trouver des anomalies pour les rendre nécessaires. Alors que les mensonges d'État finissent par s'éventer, les complots imaginaires persistent pendant des décennies : les conspirationnistes ne lâchent jamais l'affaire et modifient leurs arguments en fonction des circonstances, de façon à défendre coûte que coûte leur croyance. C'est un mode de raisonnement très éloigné de celui de la science, le domaine le plus exigeant en matière de quête de la vérité.

## PLS

**Les algorithmes qui régissent les réseaux sociaux renforcent-ils la désinformation ?**

G. B. : C'est certain, puisqu'ils sélectionnent en partie les informations qui parviennent à chaque internaute. Et il ne s'agit pas seulement des réseaux sociaux. Tapez par exemple les deux

mots-clés « vaccin » et « danger » sur le moteur de recherche Google : les premiers sites web de la liste fournie en réponse sont des sites très peu recommandables ! Il semble que les géants du Web ou GAFA (Google, Apple, Facebook, Amazon) aient pris conscience de ce problème et qu'ils réfléchissent à améliorer l'architecture des choix proposés à l'internaute. Cela dit, il n'y a pas ces « bulles de filtrage » qui ont un impact sur l'autoenfermement cognitif. Chacun de nous a aussi sa part de responsabilité : ainsi, quand un « ami » sur Facebook nous contredit souvent, il y a une forte probabilité pour que nous l'éliminions du groupe de nos « amis »...

## PLS

**Que faudrait-il faire, selon vous, pour lutter contre la désinformation ?**

G. B. : De façon générale, il faut réguler le marché de l'information, qu'Internet a dérégulé. Il ne s'agit pas de censurer, ce qui serait liberticide, mais de contrebalancer le fait que les tenants de nombre de formes de crédulité s'expriment beaucoup plus que les autres et qu'ils occupent par conséquent une trop grande place. En d'autres termes, il faut rétablir une forme d'équilibre. Et pour ce faire, un point central est l'architecture des choix proposés aux internautes, point sur lequel les géants du Web sont à même d'intervenir.

Il faudrait aussi que chacun essaie d'être responsable. Notamment, ceux qui se taisent devraient s'exprimer davantage. Enfin, nous avons besoin d'une révolution pédagogique, où l'on intégrerait aux programmes scolaires, dès que l'âge des élèves le permet, une initiation aux biais cognitifs (biais de confirmation, biais de représentativité, etc.) qui peuvent fausser notre jugement et notre perception de la réalité. Par exemple, quand on enseigne la théorie de l'évolution ou l'héliocentrisme, il faut aussi pointer le caractère contre-intuitif de ces théories et ainsi expliquer pourquoi elles ont été difficiles à accepter. Le ministère de l'Éducation nationale y réfléchit, mais il faut absolument y mettre de la méthode, en impliquant des psychologues et des sociologues. Face à Internet, le défi est que les individus soient suffisamment éclairés et critiques pour être capables de s'orienter dans le marché de l'information. ■

*Propos recueillis par Maurice Mashaal*



## // Education aux médias et esprit critique

---

**jeudi 25 avril 2019**

de 9h à 16h

**Lieu :**

BDS  
10 Chemin du Thil  
80000 AMIENS

**Tél. : 03 22 71 97 00**

### **Public concerné**

*Toute personne participant au fonctionnement et à l'animation d'une bibliothèque-médiathèque publique, ouverte à tous les publics, et faisant partie du réseau de la BDS.*

L'éducation aux médias représente l'espoir du développement d'une pensée critique autonome pour chacun d'entre nous. Permettre aux bibliothèques et aux bibliothécaires d'être les vecteurs de cette éducation c'est octroyer à chacun la possibilité de développer cette esprit critique autonome, de faire la différence entre une vraie et une fausse information, ce qui à l'heure de l'expansion des réseaux sociaux, de la presse numérique et de la désinformation devient de plus en plus important pour ne pas dire urgent.

### **Contenu**

- > Présentation de la notion de désinformation.
- > Les habitudes de consommation de l'information et l'importance du smartphone.
- > Démonstration de la désinformation et travail sur la rumeur.
- > Comment notre cerveau est influencé par une image ou un son : analyse filmique.
- > Des ateliers d'éducation aux médias à proposer aux bibliothèques.

### **Objectifs**

- > Se sensibiliser à la notion de désinformation à travers différents médias.
- > Découvrir les habitudes de consommation d'information selon les tranches d'âges.
- > Développer son esprit critique face aux médias.
- > Savoir accompagner les publics en proposant des ateliers simples d'éducation aux médias.

### **Intervenante**

**Eloïse LEBOURG,**  
Mediacoop

Nombre de stagiaires : **15**

Date limite d'inscription :  
**19 avril 2019**

Coût : Formation gratuite, pour toute personne du réseau de la BDS.

Le repas du midi est à la charge des participants.

# Salomé Kintz : « les ateliers info-intox de la BPI permettent d'aller au-delà du premier clic... »

Salomé Kintz est bibliothécaire au sein de la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou (département « lire le monde », service des ressources électroniques). Elle a mis en place les ateliers « info-intox » à destination des élèves, tout en devant aussi répondre à une demande des adultes.

**Pour quelles raisons la BPI a-t-elle décidé de mettre en place des ateliers info-intox ?**

Le service développement des publics de la BPI propose traditionnellement au public scolaire des ateliers ou visites dans le cadre du parcours « *éducation artistique et culturelle* » (EAC). L'éducation aux médias et à l'information en constitue un volet important et c'est dans ce cadre que la BPI a mis en place fin 2016 les ateliers info-intox. Avec bien sûr en arrière-plan le débat médiatique autour des fake news...

**Sous quelle forme se présentent ces ateliers et à quel rythme sont-ils proposés ?**

Nous accueillons des classes de collégiens et de lycéens le matin en dehors des horaires d'ouverture de la BPI. Les élèves travaillent par petits groupes. Chacun de ces groupes est suivi par un bibliothécaire

qui les invite à travailler sur un sujet particulier. Pour effectuer leurs recherches, les élèves disposent d'un poste informatique connecté à internet et des ressources en ligne de la bibliothèque.

Ils disposent d'une cinquantaine de minutes pour effectuer leurs recherches. Les élèves préparent ensuite une restitution qui est présentée devant toute la classe. Un tour de table final permet de formaliser ce qui a été vu pendant l'atelier.

Pendant la phase de recherche, les bibliothécaires font prendre conscience aux élèves d'un certain nombre de choses :

*attentats du 11 septembre 2001 ont été organisés par la CIA* », « *des monstres marins vivent dans les abysses* »...

**Les deux premiers sujets ont-ils été choisis délibérément pour leur aspect polémique ?**

Tous les sujets choisis présentent volontairement un aspect polémique. Nous voulons plonger les élèves dans un environnement qu'ils pensent connaître afin de leur faire prendre conscience qu'ils ne maîtrisent pas internet comme ils l'imaginent. Nous leur montrons qu'il faut aller au-delà du clic sur le premier résultat venu.

**« il y a une forte demande autour de la fiabilité de l'information en ligne »**

Salomé Kintz, BPI.

importance des mots-clés, fonctionnement d'un moteur de recherche, différences entre les moteurs de recherche, évaluation des sources, décortiquer une URL, architecture d'un site...

Nous avons choisi des sujets qui prêtent à discussion et à rumeur : « *les Américains n'ont jamais marché sur la lune* », « *les*

**Comment réagit ce jeune public ?**

Plutôt bien ! Les élèves jouent le jeu et nous sommes agréablement surpris. Ils s'emparent des sujets que nous leur soumettons. Ils apprécient d'être pris au sérieux : nous ne nous sommes pas censurés dans le choix des sujets abordés. De la même façon, nous ne les « censurons » pas dans la recherche



sur internet (en dehors des sites bloqués par le proxy de la BPI).

Nous constatons également que cela leur permet de se confronter à certains fantasmes, comme par exemple quand un groupe de jeunes garçons s'est plongé dans la lecture du site d'Alain Soral (1). Ils en avaient beaucoup entendu parler, mais n'avaient jamais pu ou eu l'occasion de lire vraiment ces discours.

### **Face à ce type de site, quel est votre rôle ?**

Nous essayons de faire prendre conscience aux élèves d'un certain nombre de choses : qui parle ? Avec quel vocabulaire ? Pour quel public ? Nous leur montrons comment explorer la structure d'un site et les invitons à repérer les différentes rubriques. Nous leur conseillons également de faire des recherches sur l'auteur d'un article.

### **Les postes informatiques sont-ils bridés pour empêcher l'accès à certains sites ?**

Nos postes informatiques passent par un proxy qui bloque l'accès à certains sites.

### **Comment réagissez-vous lorsqu'un élève conteste votre parole ?**

Nous n'allons pas faire changer d'avis quelqu'un qui est convaincu de la véracité d'une théorie complotiste en deux heures. Notre rôle n'est pas de dire « *c'est vrai* » ou « *c'est faux* ». Nous les invitons d'abord à s'interroger sur ce qu'ils lisent ou voient sur YouTube. Nous travaillons sur la méthode, nous ne sommes pas dans l'affirmation.

### **D'où viennent les élèves qui assistent aux ateliers info-intox ?**

Pour des raisons pratiques, il s'agit surtout d'élèves venant de Paris et de la proche banlieue. Nous avons également reçu des classes venant d'autres régions.

### **Comment un établissement scolaire peut-il accéder à ces ateliers ?**

Le service du développement des publics propose une newsletter à destination des enseignants, dans laquelle sont proposés des ateliers, des visites de la bibliothèque et des programmes autour des expositions. Les établissements peuvent ensuite nous contacter pour participer à l'un de ces programmes.

En ce qui concerne les ateliers info-intox nous constatons une forte demande. Depuis cette rentrée, nous avons complété cette proposition avec un parcours média autour de deux thématiques : « *le métier de journaliste* » et « *construire son opinion* ».

### **Existe-t-il en France et à l'étranger des initiatives similaires ?**

Oui bien sûr, partout et dans tous les types de bibliothèques. C'est un sujet dont on entend beaucoup parler depuis l'élection présidentielle américaine de 2016, Trump, les fake news...

Mais il faut rappeler que tout ce qui tourne autour de la recherche d'information et de l'évaluation des sources a toujours fait partie du cœur de métier des bibliothécaires : les formations à la recherche documentaire en bibliothèque universitaire abordent ces thématiques, la BNF propose depuis longtemps des ateliers autour de ses collections de presse, les ateliers numériques en bibliothèque de lecture publique aident les usagers à mieux se repérer en ligne...

En ce moment, on assiste à un véritable emballement médiatique autour du sujet. Les bibliothèques réagissent en rappelant leurs missions. Elles se sont positionnées dans le débat à travers des guides pratiques destinés à reconnaître la désinformation, des dossiers sur les réseaux sociaux, des ateliers pratiques, comme nos ateliers info-intox.

Aujourd'hui nous sommes entrés dans une nouvelle phase : il nous faut prendre le temps d'assimiler et de construire des actions plus approfondies peut-être, en faisant coopérer différents acteurs (bibliothécaires, journalistes, enseignants). C'est l'occasion aussi de nous interroger sur les compétences que nous devons acquérir et maîtriser pour rester des interlocuteurs essentiels.

### **Plus largement, comment les bibliothèques peuvent-elles s'engager pour incarner les valeurs de la République (2) ?**

Vaste question ! Il pourrait déjà être nécessaire de débattre de ce que les uns et les autres entendent par « *les valeurs de*

*la République* ». Plutôt que de devoir incarner, symboliser des valeurs, on pourrait voir les bibliothèques comme un outil qui permet aux citoyens de s'émanciper et de tendre vers ces idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité.

En fonctionnant selon un principe de diversité et de neutralité des collections, en proposant des accès à internet pour que chacun puisse accéder aux mêmes informations, des formations au numérique, etc., elles essayent de s'adresser à tous.

Et le bibliothécaire est là - et de plus en plus nécessaire - pour faire le médiateur entre les collections, les services et les usagers.

### **Les ateliers info-intox sont aujourd'hui réservés aux collégiens et aux lycéens. La BPI envisage-t-elle de les ouvrir à un public plus large ?**

Oui, c'est déjà le cas. Depuis 2012, nous proposons à destination d'un public adulte des ateliers informatiques pour débutants : comment créer sa boîte mail, découvrir l'ordinateur... Petit à petit, nous avons mis en place à côté de ces ateliers pratiques, des séances plus axées « *culture numérique* », sur les réseaux sociaux, la sécurité sur internet... Ce n'est pas parce que les personnes ne sont pas à l'aise avec la manipulation des outils qu'elles ne se posent pas de questions. Nous venons de lancer un atelier dédié à l'évaluation de l'information sur internet, il y a une forte demande autour de la fiabilité de l'information en ligne.

Contrairement au public scolaire, qui n'a pas de problème avec les outils mais se montre peut-être trop confiant, nous essayons de rassurer ce public adulte en lui donnant des repères. ■

### **Bruno Texier**

(1) Essayiste, idéologue d'extrême droite et chef d'entreprise franco-suisse. (source Wikipedia).

(2) La bibliothèque André Malraux à Strasbourg organise une journée d'étude « Bibliothèques et valeurs de la République », le 12 novembre 2018, à laquelle participe Salomé Kintz.

Extraits du support diffusé à l'occasion de la journée professionnelle tenue le 4 juin 2019 à Aix-en-Provence  
**Education aux médias et à l'information en bibliothèque**

*Fake news / fact checking* : enjeux d'EMI

[...]

Les enjeux de l'Education aux médias et à l'information (EMI) :

- Développer les connaissances et les compétences informationnelles et médiatiques
- Développer l'esprit critique face aux médias (contenus, formats, enjeux)

Des enjeux sociaux et culturels pour vivre et faire vivre **la citoyenneté** (droits, devoirs, valeurs)

- **Droits** de *s'informer* et d'*informer* / liberté - égalité : liberté d'expression, de publication... cf. droits de l'homme et du citoyen)

- **Devoirs** (de nature juridique et morale) : *respecter les lois, faire preuve de civisme et de civilité* / fraternité : respecter les droits d'autrui (droit à l'image...)

- **Valeurs** (de la République) : vivre ensemble (civisme, civilité, solidarité), respecter autrui (opinions, croyances)

... effectifs que si **connaissances et compétences en EMI**

[...]

# Fake news : les raisons du succès

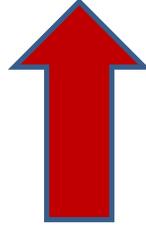
Agence du livre  
Aix 4 juin 2019  
I. Féroc

Changement important dans les **pratiques informationnelles** des jeunes et des moins jeunes

**Paresse cognitive humaine + « progrès » technologique =  
éloignement des médias traditionnels écrits & appétence pour d'autres langages et formats médiatiques**

**Médias de masse  
« traditionnels »**  
(presse écrite, tv, radio)

« trop » de textes, de références  
culturelles  
Pas assez proches, pas assez interactif et  
participatif (descendants)



## Médias numériques

(internet : sites, blogs, réseaux sociaux)

(audio) visuels, ludiques, immédiats  
(- d'intermédiaires,+  
d'actualisation),

Adaptatifs et personnalisables,  
interactifs (plus horizontaux)

# La métamorphose numérique du système informationnel

Agence du livre  
Aix 4 juin 2019  
I. Féroc

[...]

**Convergences technologiques**  
(informatique et réseau)

→ **information hybridée et augmentée**

- Actualité (*News*)
- Document (*Knowledge*)
- Données (*Data*)

« Crise » sociopolitique et culturelle :

Capitalisme - Libéralisme

/ économie du marché de l'info (concurrence,  
« gratuité », concentration)

Démocratie participative - autonomisation: **défi**ance,  
**crise du modèle de validation**, **crise des médiations**,  
**doute radical et relativisme absolu** / dominations et  
manipulations politiques et économiques (autorités  
étatiques, intellectuelles : les politiques, les  
journalistes, les enseignants, les scientifiques...)

Un **système informationnel ouvert et dérégulé** :

d'autres voies d'accès à l'info

ou à « quelque chose qui y ressemble »

- Des médias d'info (transmédias) : sites puis RSN
  - Des médias d'info alternatifs : sites, blogs, RSN
  - Des médias de communication : sites, blogs, RSN
    - ▶ langages et formats différents
- normes et éthiques professionnelles  
hétérogènes = **crise de confiance**



Besoin de **compétences**

**informationnelles et médiatiques +++**

/ **évaluation de la fiabilité de l'info, lecture,**  
**appropriation** face aux mélanges des strates  
du document, des rôles et des compétences,  
des genres documentaires

[...]

# Les nouveaux formats médiatiques

Agence du livre  
Aix 4 juin 2019  
I. Féroc

## Propices à une **dégradation de la qualité de l'information**

- Moins de textes = moins d'explication et de nuances, plus d'**engagement**
- Davantage d'images illustratives venues de toute parts, donc de contextes différents (polysémie de l'image vs. légende, source, date, lieu)
- Vidéos courtes et ludiques = **spectacularisation** de l'information, vulgarisation, simplification (stéréotypie)
- Modèle de flux = abondance + vitesse (voire urgence) + concurrence + multimédiation sensorielle + multimédiatisation  
→ **traitement intellectuel superficiel** (raccourcis mentaux, biais cognitifs...) vs. **surcharge cognitive**

# Vous avez dit fake news ?

[...]

Vous avez donc dit fake...

Agence du livre  
Aix 4 juin 2019  
I. Féroc

Une définition aux contours flous et ambigus :

*des informations fabriquées de toutes pièces qui imitent les contenus des médias d'information dans la forme, mais sans respecter les normes traditionnelles du journalisme dans leur production.*

Le terme « fake news » est la plupart du temps utilisé comme un **terme générique** pour parler de différents types de « **troubles de l'information** » (*information disorder*) :

- « **malinformation/mésinformation** » (*misinformation*) : **diffusion d'infos fausses pas nécessairement de façon délibérée** → journalisme pauvre, mauvaise vulgarisation scientifique, maladresse, incompétence, conditions économiques (concurrence, moyens...)
- « **désinformation** » (*disinformation*) : **diffusion d'infos qui cherchent délibérément à induire le public en erreur**

La « fake news » qui imite la vraie information et **se fait passer pour vraie sans l'être**

→ Attention : *fake ≠ false* / **imitation, contrefaçon** du style et de l'apparence de vrais articles/sites/blogs de presse  
Les phénomènes de mésinformation et de désinformation sont **complexes** (mixte de plagias, agrégations, théories du complot, propagande)

[...]

# Rhétorique des fake news

Agence du livre  
Aix 4 juin 2019  
I. Féroc

1. Présence d'**éléments de réalité** : vrais textes, « vraies » images (mais absence ou autre légende : lieu, temps et circonstances pour les sorti du contexte de production), vraies personnalités...
2. **déformation du réel** intentionnelle, consciente et volontaire par lissage entre le vrai et le faux, par ce que l'on sait et ce que l'on imagine (croyances, fantasmes), par des approximations et des inventions pour présenter une info fausse comme vraie ou une info vraie comme fausse, une partie d'info vraie ou fausse comme une totalité indépendante et vraie pour elle-même (TechnoScience.net)
3. Tromperie avec **mise en scène** sous forme de récits séduisants, appuyés d'argumentations médiocres : appel à des associations d'idées (corrélations) et peu à des raisonnements déductifs (avec administration de la preuve de cause à effets par des informations scientifiques attestées ), **en utilisant les techniques de l'information (de masse)**

pour induire en erreur, cacher ou travestir des faits [norme AFNOR XP 50-053]

pour remplir le vide des inconnues et donner **des réponses claires, simples et rapides** (crédulité, conformisme) face à une **réalité confuse et complexe** qui demande **des efforts et du temps de réflexion et d'acquisition de savoirs** (paresse intellectuelle et cognitive)



# Éducation

## Guide pratique

## aux médias et à l'information

[...]

en bibliothèque de lecture publique (*extrait*)

### Les enjeux de l'EMI

*L'éducation aux médias et à l'information est une combinaison de connaissances, d'attitudes, de compétences et de pratiques nécessaires pour accéder aux informations et aux connaissances, les analyser, les évaluer, les utiliser, les produire et les communiquer de manière créative, légale et éthique respectant les droits humains.*

IFLA, Unesco, déclaration de Moscou sur la maîtrise de l'information et des médias, 2012

Dans un contexte de surabondance informationnelle où chacun doit être en capacité d'exercer son esprit critique, l'éducation aux médias et à l'information (EMI) est devenue un véritable enjeu national. Elle vise à permettre à chacun de s'informer et d'exercer son esprit critique :

- comprendre et utiliser les médias, traditionnels ou non
- repérer des infos
- produire et diffuser des contenus de façon responsable

Il s'agit d'un enjeu important pour l'exercice de la citoyenneté, dans un contexte où chacun peut être tour à tour consommateur, relais et producteur d'information. L'EMI peut prendre des formes très diverses, de la conférence au débat en passant par l'atelier ou la résidence de journaliste, pour permettre l'acquisition de connaissances et de compétences à tout âge.



### Atouts et opportunités pour les bibliothèques de lecture publique

Les bibliothèques, de par leur mission d'éducation tout au long de la vie, sont pleinement légitimes sur le sujet de l'EMI. Elles ont de nombreux atouts :

- l'accès au savoir et à une information pluraliste grâce à leurs collections et à Internet
- leur positionnement en tant qu'espace neutre et ouvert à tous
- la posture du bibliothécaire auquel les publics font confiance
- l'expérience acquise dans l'accueil des groupes, et particulièrement des jeunes publics
- les liens développés à l'échelle territoriale avec d'autres institutions ou des associations, qui en font un lieu d'échanges et de convergences

L'EMI peut permettre aux bibliothèques d'être clairement identifiées, notamment par les jeunes publics, comme un recours, un espace d'accompagnement dans le monde de l'information en prise directe avec leurs pratiques. Enfin, l'EMI permet de développer ou renforcer ses liens avec d'autres acteurs (établissements scolaires, journalistes, associations...) et donc de mettre en oeuvre des échanges de compétences.

L'EMI doit donc être une nouvelle mission socle des bibliothèques de lecture publique, plaçant davantage les bibliothécaires du côté de l'accompagnement que de la prescription.

## Des partenaires possibles nombreux

- le CLEMI (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information). Service de Réseau Canopé, opérateur public sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale en charge de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif. Il produit des ressources pédagogiques et anime des actions éducatives et pédagogiques dont la Semaine de la presse et des médias dans l'école
- l'association Savoir\*Devenir propose de nombreuses ressources et publications mais également des formations pour les professionnels
- la Ligue de l'enseignement coordonne le projet D-clics Numériques, dispositif de formation d'animateurs et citoyens médiateurs
- d'autres associations d'éducation populaire comme les Ceméa, les Francas, la fédération Léo Lagrange, la Confédération des MJC de France (CMJCF)
- des associations de journalistes (par exemple: Entre les lignes, Mediaeducation.fr, la ZEP, Fake off). Une journée consacrée à l'EMI marque désormais chaque année l'ouverture des Assises Internationales du Journalisme
- des associations et réseaux spécialisés dans le dessin de presse ou dans l'analyse de l'image (Cartooning for peace, La fabrique du regard du BAL par exemple)

Reportez-vous à la sous-rubrique « Partenaires EMI » de la rubrique EMI du site pro de la Bpi.

## L'accompagnement du ministère de la Culture

Depuis 2018, le ministère de la Culture porte un plan ambitieux pour l'éducation aux médias et à l'information, articulé autour de trois volets principaux :

- le renforcement du soutien aux acteurs de l'EMI (associations de professionnels de l'information, associations d'éducation populaire et acteurs éducatifs)
- le développement de l'EMI en bibliothèque
- la mobilisation des acteurs de l'audiovisuel public

Au regard de la diversification des missions des bibliothèques, mise au cœur du Plan Bibliothèques, les bibliothèques ont été identifiées comme des actrices de premier plan pour lutter contre la désinformation et contribuer à l'éducation aux médias.

Pour accompagner les bibliothèques dans ces actions, les différents services du ministère de la Culture ont développé de nouveaux dispositifs ou adapté des dispositifs existants aux spécificités de l'EMI.

### **Adaptation des dispositifs du ministère pour favoriser le développement de l'EMI en bibliothèque**

#### **Résidences de journalistes**

Le dispositif des résidences de journalistes est piloté par les DRAC et repose sur un principe de co-financement de projets par l'Etat et des collectivités territoriales. Il permet à des structures variées (bibliothèques, centres culturels, services éducatifs) d'accueillir des journalistes sur une période donnée (de quelques semaines à plusieurs mois) pour monter des programmes d'EMI, tant autour de projets éditoriaux que d'interventions auprès des publics. Plus de 150 résidences ont été soutenues depuis 2016.

### **Contrats territoire-lecture (CTL)**

Les CTL permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture. Dispositif très souple, il permet de s'adapter à des contextes territoriaux divers et de mettre en œuvre des projets pluriannuels de nature variée, sur le principe d'un cofinancement DRAC-collectivité. L'EMI peut faire partie des axes définis dans un CTL.

### **Bibliothèques numériques de référence (BNR)**

Le programme BNR permet à l'État d'accompagner des projets numériques ambitieux et structurants, portés par des bibliothèques territoriales. Reposant sur une stratégie numérique pluriannuelle, ces projets permettent aux bibliothèques d'investir de nombreuses problématiques : accessibilité et inclusion numérique, développement d'infrastructures et services numériques, valorisation du patrimoine, formation des professionnels, EMI...

## **Création de nouveaux dispositifs dans le cadre du Plan EMI**

### **Formation**

En 2018-2019, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) au ministère de la Culture a contribué directement à la formation des professionnels des bibliothèques en mettant en place plusieurs sessions de stages sur l'éducation aux médias, à l'information et à la liberté d'expression (EMILE). Dans le cadre du renforcement du soutien des DRAC aux Centres régionaux de formation aux carrières de bibliothèques (CRFCB), des stages de formation à l'EMI se mettent en place en région. L'ensemble des CRFCB a également été accompagné par l'appel à projets national du ministère pour la mise en ligne en octobre 2020 d'une plateforme nationale de webinaires pour les bibliothécaires.

### **Appels à projets régionaux**

En complément d'un appel à projet national, les DRAC ont lancé des appels à projets régionaux pour accompagner des projets d'EMI. Les bibliothèques, tout comme les autres acteurs de l'EMI, sont invitées à répondre à ces appels à projets.

### **Expérimentation des services civiques EMI en bibliothèques**

En 2018-2019, le ministère a accompagné l'expérimentation d'accueil de volontaires en service civique dans les bibliothèques autour de l'EMI. 15 territoires, dans 6 régions différentes, ont ainsi accueilli plus de 150 volontaires, encadrés par les associations Unis-Cité et l'AFEV. Le bilan de cette expérimentation a montré que les services civiques, sans remplacer le travail des bibliothécaires, avaient permis aux établissements de développer leurs actions d'EMI et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Au terme de l'expérimentation, ce type d'actions peut désormais être accompagné par les DRAC.

Pour toute question sur l'ensemble de ces dispositifs, il est recommandé de contacter la conseillère ou le conseiller livre et lecture de la DRAC compétente au sein de son territoire.

# LES ÉTAPES D'UN PROJET EMI



## Préparer une fiche projet pour formaliser l'action et garder une trace

### Diagnostic et enjeux

- Diagnostic externe : identifier les soutiens et partenariats possibles pour faciliter le projet, les temps forts de l'année (semaine de la presse et des médias dans l'école ou semaine européenne de l'éducation aux médias par exemple), et les actions EMI proposées par d'autres acteurs dans son environnement local (aller les observer peut être instructif)
- Diagnostic interne : identifier les actions de la bibliothèque où la dimension EMI est déjà présente (accueils de classe, action culturelle, ...) ; analyser les forces et faiblesses de la bibliothèque : disponibilité et motivation des agents, savoir-faire (ce qui permet d'anticiper les besoins de formation), matériel (combien d'ordinateurs et quel type d'accès Internet par exemple), collections utilisables (presse, collections patrimoniales...), moyens financiers.
- Enjeux : d'où vient ce projet ? S'intègre-t-il bien au projet global de la bibliothèque ? Quels sont les besoins identifiés ? Quelle serait la valeur ajoutée d'une proposition EMI dans votre bibliothèque ?

### Public ciblé

L'EMI ne concerne pas que les jeunes publics. Les familles, les adultes, les seniors, les personnes en situation de précarité peuvent également être des cibles à privilégier. Analyser ce qui a le plus de sens en fonction des actions déjà entreprises, des besoins identifiés, des particularités de votre public, des réseaux sur lesquels vous pouvez vous appuyer.

### Type d'action

Ateliers (uniques ou cycle)/rencontre/permanence/exposition/valorisation dans l'espace presse/résidence de journalistes/ jeux/jeu vidéo etc.

### Description de l'action

La description doit être la plus concrète et détaillée possible. Cela est très utile si un des acteurs du projet doit être remplacé.

### Objectifs

Une déclinaison concrète des enjeux, avec des indicateurs de réussite, à la fois des objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Exemple : Objectif 1 : accueillir le plus de classes possibles. Indicateur de réussite : au moins 15 classes différentes par an.

Objectif 2 : apprendre aux élèves à évaluer la pertinence de l'information. Indicateur de réussite : lors de la phase de restitution à la fin de l'atelier, chaque groupe d'élèves partage un conseil (« croiser les sources », « reformuler sa recherche » etc.)

### Moyens

Humains (pilotage et acteurs), techniques, financiers, partenariats

### Calendrier

Rétro planning du projet, date(s) et périodicité de l'action

**Besoins de formation** : voir p. 13

**Communication interne et externe**

**Évaluation** : voir p. 12

# Les promeneurs du net arrivent en Gironde !

Publié par **Simon Lahitete**, le 17 janvier 2019  100

***Les partenaires locaux du dispositif Promeneurs du net vous invitent à participer à la rencontre de lancement organisée le 24 janvier de 13h30 à 16h30 à Cap-Sciences (Bordeaux)***

## Les promeneurs du net

Le dispositif « Promeneurs du Net » a été initié en Suède il y a une dizaine d'années. Expérimenté en France récemment, il se fonde sur un constat : si les adultes professionnels de la jeunesse, éducateurs, animateurs sont présents là où se trouvent les jeunes (à l'école, dans les centres sociaux, dans la rue, etc.), ils ne sont pas suffisamment présents dans la « rue numérique » d'Internet et des réseaux sociaux.

Les « Promeneurs du Net » sont des professionnels qui travaillent dans des structures accueillant des jeunes régulièrement. Ces professionnels sont mandatés par leur employeur pour assurer une présence éducative dans le cadre de leurs missions habituelles.

---

**En Gironde, le dispositif amorcé fin 2018, est lancé officiellement le 24 janvier 2019 à Cap Sciences.**

7 structures girondines ont été retenues suite à l'appel à candidature lancé en décembre dernier :

La médiathèque de St Ciers-sur-Gironde, le BIJ (Bureau Information Jeunesse) de Mérignac, le service Information Jeunesse de la Communauté de Communes Médoc Coeur de Presqu'île, le service jeunesse de Lacanau, le G.I.P Bordeaux Métropole Médiation, le CDEF (Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille), le CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) de Nouvelle-Aquitaine.

Un nouveau réseau de Promeneurs du net 33 débute et ces pionniers seront présents pour la signature officielle de l'engagement des partenaires institutionnels dans le dispositif. Le dispositif Promeneurs du Net 33 s'appuie sur une charte départementale des Promeneurs du Net. Une coordination départementale est chargée de l'animation du réseau, de l'accompagnement et de la formation des Promeneurs du Net, et de la communication autour du dispositif. En Gironde pour 2018-2019, cette coordination est assurée par Médias-Cité en partenariat avec Cap-Sciences.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du schéma départemental jeunesse 2016-2021 signé par la caisse d'Allocations familiales, la Direction départementale de la cohésion sociale, le département de la Gironde, l'Éducation nationale et la Mutualité sociale agricole. La rencontre de lancement du 24 janvier permettra de découvrir le dispositif Promeneurs du Net, échanger avec les premiers PDN 33 présents pour la signature de leur engagement dans le réseau, discuter avec des PDN "expérimentés" d'autres départements, réfléchir sur la posture professionnelle du promeneur du net et l'éducation critique aux usages numériques pour les jeunes.